

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-deux, le 21 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUXX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Catherine BARNERON à Dimitri DELAIGUES, Dorian DANTIN à Stéphanie HOUSET, Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

OBJET : Subventions aux associations sportives des écoles élémentaires pour l'année scolaire 2022/2023

Le Conseil Municipal, par 33 voix pour, attribue une subvention de 4 € par élève aux associations sportives ou coopératives des écoles élémentaires, soit :

- Association sportive Fernand Léger : 149 x 4 € = 596 €
- Association sportive Voltaire : 234 x 4 € = 936 €
- Association sportive Joliot Curie : 247 x 4 € = 988 €

Fait et délibéré en mairie.
Liste des votes affichée le

Le Maire,



The image shows a blue ink signature of the Mayor, which is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PORTES-LES-VALENCE' around the top edge and '(DRÔME)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a tree. The signature is a cursive scribble in blue ink.